



14ème législature

Question N° : 102830	De M. Bernard Perrut (Les Républicains - Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Enseignement supérieur, recherche et innovation
Rubrique >enseignement supérieur	Tête d'analyse >étudiants	Analyse > orientation. perspectives.
Question publiée au JO le : 21/02/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les 800 000 futurs bacheliers qui doivent choisir leur orientation et s'inscrivent en ce moment sur la plateforme d'admission post-bac, l'étape incontournable pour les lycéens qui veulent effectuer des études supérieures. La France étant confrontée à un trop grand nombre d'échecs dans l'enseignement supérieur, et un étudiant sur cinq en sortant sans diplôme, il souhaite connaître les intentions du Gouvernement pour permettre une meilleure transition entre le lycée et l'enseignement supérieur, et faire en sorte que les lycéens se trompent moins souvent d'orientation, à peine quatre étudiants sur dix poursuivant dans la même voie après leur première année en licence. Le coût collectif de tous les accidents de parcours est estimé à plus de 500 millions d'euros chaque année, et à ce gâchis financier s'ajoute un gâchis humain pour des dizaines de milliers de jeunes.